

## REGARD SYNTHÉTIQUE SUR L'ORIGINALITÉ DU SYSTÈME VERBAL ROUMAIN

La base du système roumain nous semble être la distinction entre l'expression du temps réel (le passé) et celle du temps virtuel (le futur). Cela fait que, à la différence des autres langues romanes, qui ont conservé comme principe constructeur la symétrie – dont l'origine est latine – entre le plan du passé et le plan du futur, et ont, par conséquent, bâti leur époque future sur ce principe, en roumain, une sorte d'équilibre semble s'établir dans la différence: autant le passé est réel, autant le futur est virtuel.

Ce sens aigu de la différence de qualité entre les deux types de temps, réel et virtuel, a eu, en diachronie, des conséquences d'une grande importance :

A) L'obligation de scinder le présent en ses deux parties constitutives, le présent-passé et le présent-futur<sup>1</sup>, pour pouvoir bâtir la subséquence du verbe dans les deux sens. La transcendance<sup>2</sup> d'après, celle de l'accompli, est construite sur la partie passée du présent, alors que la transcendance d'avant (en direction du futur) est construite sur la partie future du présent.

La conséquence de cette scission du présent est que la transcendance obtenue n'est pas identique à celle des autres langues romanes : avec une transcendance construite sur la partie accomplie du présent, l'on se trouve dans « l'accompli pur » (perfectum d'accompli). Avec une transcendance d'avant bâtie sur la partie future du présent, l'on se trouve dans « l'inaccompli pur » (perfectum d'inaccompli). Ainsi s'établit une opposition aspectuelle majeure entre les deux époques : l'image de l'accompli est associée au passé, celle du non-entré-en-accomplissement, au futur.

Cette ligne de partage entre le domaine des événements qui ont déjà pris place dans le temps et celui des événements qui n'ont pas pris place dans le temps est celle-là même qui traverse toute la perspective modale et qui, dès la première chronothèse<sup>3</sup>, sépare, d'un côté, les représentations rendues par le gérondif (*cân-*

<sup>1</sup> Nous avons posé l'hypothèse de la scission du présent dans Timoc-Bardy 1999, p. 312 *sq.* Elle est soutenue notamment par la sémiologie des trois paradigmes du présent de *a avea* et implique que l'actuel conditionnel a fonctionné à l'époque ancienne comme futur (le futur généralement roman, construit avec l'auxiliaire *habere* – cf., à ce sujet Călărășu 1987). Nous renvoyons le lecteur intéressé par cette problématique (que, par faute de place, nous ne pouvons présenter ici) aux pages susmentionnées. Le procédé de la scission fait également comprendre pourquoi le roumain ne possède pas de plus-que-parfait composé de type roman. En effet, l'on déduit, à partir des postulats de G. Guillaume (1968, p. 52–53, notamment), que seul le présent peut être scindé.

<sup>2</sup> La notion de *transcendance* est appliquée ici aux temps dits composés.

<sup>3</sup> La première chronothèse est, dans l'opération de la construction mentale du temps, dite *chronogénèse*, le mode quasi nominal, dont on peut ici remarquer la complexité. Le participe passé, normalement associé à l'image perfective d'un procès accompli, peut, dans des conditions spéciales d'actuali-

*tând*) et le participe passé (*cântat*), et, de l'autre, celle que porte à l'expression l'infinitif (*a cânta*).

**B)** Sur le plan de la forme, cela a été la source d'une recherche active – ininterrompue jusqu'à aujourd'hui – de moyens spécifiques, pour exprimer le temps virtuel.

– pour la transcendance du verbe, deux auxiliaires différents ont dû être prévus : la transcendance dans l'ordre de l'accompli (temps réel) emploie *habere* (> *a avea*), la transcendance dans l'ordre du devenir (temps virtuel, futur) emploie *fieri* (> *a fi*).

– du point de vue morphologique, la forme des auxiliaires a été façonnée de manière à mieux correspondre au sens qu'elle était chargée de transmettre.

Ainsi, l'auxiliaire *habere* (> *a avea*), qui assure la subséquence du verbe dans les deux sens, passé (aspect transcendant du présent, ou passé composé) et futur (aujourd'hui futur modal, ou conditionnel), a subi un remodelage complexe. La séparation des deux parties constitutives du présent, comme problème qui s'est posé à la langue, a été d'autant plus complexe que le verbe plein *a avea*, qui continuait à réunir, indistinctes en lui, les deux parties constitutives, « se devait », à ce titre, de le signaler aussi par sa forme et, par conséquent, être distinct des deux autres. En conséquence, ce verbe comporte trois paradigmes différents de présent. Le problème du clivage temporel et/ou aspectuel se complique d'autant plus que s'y ajoute le problème de la personne<sup>4</sup>.

L'auxiliaire *volere* (> *a vrea*), qui sert à former le futur, a subi, lui aussi, une réduction formelle, destinée de toute évidence, comme celle du verbe *a avea*, à signifier que le contenu temporel de ce présent « spécial » qui servait d'auxiliaire du futur n'était plus le même que celui du verbe plein. Mais, dans ce cas, un peu différent, la voie suivie n'a pas été la même. Alors que le présent de *habere* a dû se scinder – sans doute à cause de la contemporanéité historique de la création de la subséquence en direction et du passé et de l'avenir –, le présent de *volere* est simplement devenu auxiliaire du futur. Un nouveau présent du verbe plein a dû être créé, et cette création a eu comme point de départ, selon toute apparence, l'imparfait du même verbe.

– Les formes qui portent à l'expression le temps virtuel n'ont pas été incluses dans la chonothèse, mais ont été dévolues à une chronogénèse seconde, parallèle. Il s'est créé ainsi une opposition chonothèse/chronogénèse, portée à l'expression par l'opposition formelle chonothèse (morphologie, forme immanente, c'est-à-dire « formes simples »)/chronogénèse = syntaxe, c'est-à-dire « formes composées ». Mais concevoir le réel en morphologie et le virtuel en syntaxe ne veut pas dire, bien sûr, que les formes immanentes (synthétiques) ne peuvent jamais dire le virtuel.

Cette syntaxe spéciale (plutôt syntaxe morphologique, pourrait-on dire, si ce terme peut être acceptable) a dû être créée.

sation syntaxique, livrer l'image globale du procès non arrivé au temps, l'infinitif (cf. Neamțu 2006, Timoc-Bardy 2010).

<sup>4</sup> La morphologie des trois paradigmes de *a avea* et des deux paradigmes de *a vrea* est discutée dans Timoc-Bardy 1999, p. 338–393.

Il apparaît ainsi que toute une série de modifications – par rapport au latin – qui séparent le roumain des autres langues romanes ont eu pour source la nécessité de signifier le temps virtuel. La spécificité de ces créations est que le premier élément de la structure a une valeur uniquement formelle, grammaticale, et désigne la position en système de l'élément subséquent, qui apporte l'information notionnelle et qui a été privé de sa morphologie. Ainsi, la troncation de l'infinitif (élimination de la morphologie *-re* latine) qui ne contient plus que le thème verbal, qui n'appartient plus au verbe que par sa sémantèse, trouve là son explication. De même, la spécialisation de particules telle que *a* (< lat. *ad*), pour signifier l'infinitif (privé de sa morphologie), et *să* (< lat. *si*), pour dire le subjonctif, privé lui aussi (à l'exception de la troisième personne) de sa morphologie<sup>5</sup>. Par ailleurs, les auxiliaires du futur, déjà réduits – pour les raisons susmentionnées – deviennent semblables à des particules, puisque tout lien formel avec le paradigme d'origine est perdu<sup>6</sup>. On peut, par conséquent, les considérer eux aussi comme des particules spécialisées pour signifier la place dans le système : *voi*, *vei*, *va* etc., suivis du thème, pour dire le futur ; *aș*, *ai*, *ar* etc., suivis du thème, pour dire le conditionnel. Mais le travail de réduction de l'auxiliaire ne finit pas là et sa poursuite aboutit à des résultats où la forme de départ est absolument méconnaissable. L'on connaît les difficultés majeures qu'ont rencontrées tous les linguistes qui se sont penchés sur ces questions, pour remonter le fil et appréhender le processus de formation de particules telles que *o* (dans *o cânta*, *o să cânte*). Plus elles sont réduites et indépendantes de tout repère, plus elles se prêtent, semble-t-il, à l'expression du temps virtuel.

L'importance de la notion de temps virtuel n'est pas étrangère à la création de formes nouvelles d'expression pour certaines modalités. Les « valeurs » de conditionnel (qui inclut l'optatif) et de présomptif, jadis exprimées, parmi d'autres modalités, par le subjonctif (mode du temps virtuel), ont reçu une expression à elles, qui ne relève plus du subjonctif, mais qui reste dans le temps virtuel (le futur). Cette expression met en œuvre des moyens typiques du virtuel : expression syntaxique, affinité avec la perspective modale, indices de virtualité (*fi*).

Le présent du roumain, que nous avons dénommé « présent synthétique », est également spécifique. Alors que le passé, dans le temps réel, ne monte pas dans le présent, le présent, lui, descend dans le passé. Il remplit la fonction de présent (et de futur) dans toutes les époques – tout point du temps peut être actualisé par le présent – et se démontre ainsi comme pouvant être complètement séparé du moment de parole et pouvant parcourir toute l'étendue du temps (cf. Timoc-Bardy 2012, 2013, notamment).

Les positions du système verbal s'ordonnent, comme le feraient des couches successives, autour du présent.

<sup>5</sup> Gustave Guillaume emploie pour ce phénomène, dont l'aboutissement est l'antéposition des marques morphologiques, le terme de *déflexivité*. C'est bien l'état de l'infinitif et du subjonctif roumains.

<sup>6</sup> Comme, par exemple, *o* dans *o să cânte*, *o cânta*, ou bien l'auxiliaire des futurs aujourd'hui populaires et régionaux : *oi cânta*, *(i)i cânta*, *a cânta* etc.

Dans la perspective modale, le paradigme subjonctif est en fait celui du présent (hormis la troisième personne, qui a une morphologie propre), précédé de *să*. Le gérondif, dont la composition aspectuelle (tension/détension) est analogue à celle du présent (partie passée/partie future) démontre sa parenté avec le présent par quelques traits formels qui ont fait postuler, en morphologie historique, l'influence de la première personne du présent sur le gérondif.

Dans l'époque passée, l'aspect transcendant du présent se révèle capable d'exprimer l'antériorité absolue par rapport à n'importe quel moment du passé, ce qui ne saurait surprendre, étant donné que le présent est simultanément de n'importe quel moment du passé. L'aspect bi-transcendant du passé (*am fost cântat* – aujourd'hui évité par la langue littéraire), permet de reculer très loin dans le passé, sans sortir du présent.

En direction du futur, au-delà du présent-futur, nous trouvons la perspective modale (le subjonctif). Autrement dit, au-delà du réel on trouve le virtuel. Sous sa forme d'infinitif (*să cânt*), celle-ci sert donc de futur du futur, alors que sous sa forme de perfectum (*cântasem*), elle exprime aujourd'hui le passé du passé. Cette dernière assertion, néanmoins, est surtout pertinente quant à l'évolution diachronique du système. Elle met en lumière la construction de celui-ci, mais sans que l'on puisse aujourd'hui rattacher encore la forme *cântasem* au mode subjonctif, bien qu'elle provienne d'une forme latine subjonctive (< lat. *cantavissem*).

Dans le temps réel, seul le présent possède un aspect transcendant (*cânt* – *am cântat*), ce qu'on l'on pourrait interpréter comme une confirmation du fait que, dans ce type de temps, seul le présent sert de temps de repère. Dans le temps virtuel, bien au contraire, toutes les positions possèdent les aspects transcendant et bi-transcendant (*să cânt* – *să fi cântat* – *să fi fost cântat*). Transcendance et virtualité semblent liées. Dans la construction des formes du système, aucune espèce de symétrie n'étant établie entre les temps du passé et ceux de l'époque future et, par ailleurs, le présent étant de type synthétique et pouvant être coupé du moment de parole, il s'ensuit que la concordance des temps, telle que la connaissent des langues comme le français, l'espagnol ou l'italien, n'existe pas. On exprime le futur avec les formes du futur, qu'il soit dans le passé ou dans le futur.

C) La réduction du subjonctif à une seule forme, qui, comme le mode quasi nominal, ne contient plus que du temps impliqué<sup>7</sup>, est une simplification qui va dans le sens de l'évolution générale des systèmes verbaux des langues romanes.

Rappelons aussi que, par un rapide coup d'œil qui remonterait au-delà du latin, l'on peut constater essentiellement que :

– les notions de mode, d'aspect et de temps, qui se superposaient en indo-européen – le temps se trouvant, en cette phase-là, pratiquement réduit à l'aspect – ont été petit à petit discriminées au cours de l'évolution et interfèrent d'autant moins dans une langue donnée que celle-ci est plus évoluée.

<sup>7</sup> G. Guillaume (1984, p. 46–58) appelle *temps impliqué* le temps intérieur au procès (l'aspect) et l'oppose au temps *expliqué* ou *temps d'univers*, supposant un repère temporel extérieur au verbe.

– à mesure que les langues progressent dans l'expression du temps expliqué, l'ancienne analyse du temps impliqué se dégage et se spécialise dans l'expression du mode<sup>8</sup>.

En effet, le subjonctif latin cumulait temps impliqué et temps expliqué : en plus d'autres modalités dont il assurait l'expression (doute, volonté etc.), il se chargeait de dire l'hypothèse. Celle-ci allait plus tard, dans les langues romanes, être analysée séparément comme temps *in esse* (indicatif) et être dégagee du subjonctif sous la forme de ce qu'on a appelé « conditionnel ». En outre, l'interférence d'une certaine quantité de temps expliqué dans le subjonctif latin se manifeste par l'existence de deux formes de l'infectum et deux formes du perfectum. L'interférence se maintient encore dans des langues comme l'italien ou l'espagnol, qui se servent amplement du subjonctif imparfait dans leur « concordance des temps ».

Le français, en revanche, s'est, depuis longtemps déjà, engagé dans la même voie que le roumain, sans toutefois parvenir encore au même stade que ce dernier. Il a renoncé depuis des siècles à dire l'hypothèse à l'imparfait du subjonctif, mais la maintient toutefois dans l'aspect composé de celui-ci. Dans la langue parlée, l'imparfait du subjonctif n'existe plus. En français, ce mode tend donc aussi à se réduire à une seule forme, ne représentant plus que du temps impliqué.

Rapportant l'organisation du système verbal roumain, telle qu'elle nous est apparue, au sens général de l'évolution de la structure du mot depuis le latin et jusqu'aux langues romanes, nous pouvons constater que – à certains points de vue seulement – elle se trouve à un stade plus avancé que celui des langues sœurs.

Nous nous référons là au passage, bien connu des linguistes, de la structure synthétique latine (morphologie finale), à la structure analytique (à morphologie antéposée), qu'ont développée les langues néo-latines. Cette évolution, généralement reconnue, au moins partiellement, pour ce qui concerne le nom, est amorcée également par la structure verbale. Ainsi, la catégorie de l'aspect, exprimée en latin à l'intérieur du verbe, par l'opposition infectum/perfectum, de même que la voix passive, qui possédait une flexion spéciale, ont reçu, dans les langues romanes, une expression de caractère externe, à l'aide d'un verbe auxiliaire antéposé. Ce n'est donc plus le schéma de pensée Matière (notionnelle) + Forme (morphologique), qui est mis en œuvre, mais bien Forme + Matière. En français, la déflexité de la personne sujet, jadis intra-verbale, et qui, remarquons-le, le reste encore en italien, en espagnol ou en roumain, est un phénomène du même ordre.

C'est à la lumière de ces faits – qui semblent tous indiquer une même direction évolutive – qu'on doit, pensons-nous, interpréter la structure du système verbal roumain.

Si la morphologie verbale doit suivre le même processus de simplification que celui qui s'est manifesté dans le substantif, il apparaît que le verbe roumain s'y trouve engagé, du moins partiellement, et que, par une évolution rapide, il a déjà atteint dans cette voie un état plus avancé que celui des autres langues romanes.

<sup>8</sup> Nous partageons là les thèses de A. Rocchetti (1987 et 2005).

En effet, une partie de ses formes, celles-là mêmes qui sont de sa propre création pour l'expression du temps virtuel, suivent le modèle : auxiliaire (particule) + partie invariable. Ainsi, la morphologie du verbe ne se trouve plus à l'intérieur ou même à la fin de sa partie sémantique et faisant corps avec elle sous la forme d'une flexion, mais bien séparément analysée et antéposée à elle. Le verbe est désormais réduit à un mot invariable (son thème), tandis que le petit mot qui le précède exprime sa position dans le système verbal (son mode et son temps) : infinitif (*a cânta*), futur (*voi, vei, va* etc. *cânta*), conditionnel (*aș, ai, ar*, etc. *cânta*). L'organisation du subjonctif procède du même principe puisque la particule obligatoire *să* suffit pour repousser l'indicatif dans la perspective modale. Remarquons que le français est déjà orienté de la même manière : la particule *que* est devenue inséparable du paradigme subjonctif. Néanmoins, cette langue garde encore une morphologie subjonctive distincte.

Mais – pourrait-on s'interroger – une fois la nouvelle structure générale (forme + matière) atteinte, comment l'évolution se poursuivrait-elle ? Ce n'est pas là une question qui nous concerne ici directement, cependant l'on pourrait remarquer qu'une langue comme l'anglais paraît avoir atteint un stade ultérieur à celui qu'a atteint le roumain, puisque même la différence entre le nom et le verbe peut y être marquée par une morphologie antéposée. Ainsi, à partir d'une base, qui est *look*, on forme, à l'aide d'éléments antéposés, et le substantif et le verbe et même une partie du paradigme de ce dernier : *the look, to look, I look, you look, we look, they look*. Ce stade n'a pas été atteint par le verbe roumain. À côté de son infinitif tronqué, et de ses constructions analytiques Forme + Matière, celui-ci garde encore aussi une flexion verbale plus complexe, de type roman.

## BIBLIOGRAPHIE

- Boone-Joly 1996 = Annie Boone, André Joly, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, L'Harmattan, Paris, 1996.
- Călărașu 1987 = Cristina Călărașu, *Timp, mod, aspect în limba română din secolele al XVI-lea–al XVIII-lea*, Universitatea din București, București, 1987.
- Guillaume 1933/1984 = Gustave Guillaume, *Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect*, în *Langage et science du langage*, A.-G. Nizet–Les Presses de l'Université Laval, Paris–Québec, 1984, p. 46–58 (initialement publié dans le „Journal de Psychologie”, janvier–avril 1933).
- Guillaume 1968 = Gustave Guillaume, *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, suivi de L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Champion, Paris, 1968 (première édition, 1929).
- Neamțu 2006 = G. G. Neamțu, *Observations sur le statut morphologique du participe et du „supin” en roumain*, in StUBB, LI, 2006, fasc. 2, p. 13–27.
- Rocchetti 1987 = Alvaro Rocchetti, *De l'indo-européen aux langues romanes: une hypothèse sur l'évolution du système verbal*, in „Chroniques italiennes”, nr. 11–12, 1987, p. 19–39.
- Rocchetti 2005 = Alvaro Rocchetti, *De l'indo-européen aux langues romanes: apparition, évolution et conséquences de la subordination verbale*, în H. Araujo Carreira (éd.), *Des universaux aux faits*

- de langue et de discours. Langues romanes. Hommage à Bernard Pottier*, Université Paris VIII, Paris, 2005, p. 101–123.
- StUBB = „Studia Universitatis „Babeş-Bolyai”, Cluj-Napoca. *Philologia*, I, 1956 sqq.
- Timoc-Bardy 1999 = Romana Timoc-Bardy, *Nom et verbe dans la langue roumaine. Essais de psychosystématique dans la perspective romane*. Thèse, Université de Paris III, Paris, 1999.
- Timoc-Bardy 2002 = Romana Timoc-Bardy, *De la chronogénèse en roumain*, în *Actes du IX<sup>e</sup> Colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage, Université Laval, Québec (15-17 août 2000)*, Presses de l'Université Laval, Québec, p. 396–407.
- Timoc-Bardy 2010 = Romana Timoc-Bardy, *Sur les conditions d'actualisation du signifié de langue „infinitif” par le signe „participe passé” en roumain*, în *Le concept d'actualisation en psychomécanique du langage*, Éditions Lambert-Lucas, Limoges, p. 257–263.
- Timoc-Bardy 2013 = Romana Timoc-Bardy, *Le roumain: „une langue sans concordance des temps”?*, în „Langages”, nr. 191, 2013, p. 53–66.

PRIVIRE SINTETICĂ  
ASUPRA ORIGINALITĂȚII SISTEMULUI VERBAL ROMÂNESC  
(Rezumat)

Articolul pune în relief, într-o privire sintetică, câteva din trăsăturile principale ale sistemului verbal al limbii române, considerat în perspectivă romanică și descris cu ajutorul metodei de analiză și a terminologiei psihomecanicii limbajului, metodă creată de parizianul Gustave Guillaume (1883-1960). Logica ce stă la baza construirii acestui sistem pare a fi opoziția între real și virtual, care se manifestă semiologic concret, între altele, prin : a) scindarea prezentului în cele două părți constitutive ale sale, prezent-trecut și prezent-viitor, în cadrul paradigmelor auxiliare ale verbului *a avea* ; b) reducerea diacronică a morfologiei auxiliarului de viitor provenit din lat. *volere* ; c) întrebuițarea a două auxiliare la timpurile compuse (*a avea* pentru timpul real și *a fi* pentru cel virtual) ; d) existența a două conjuncții subordonatoare (*că / să*), ce se opun tot pe acest criteriu etc.

**Cuvinte titlu:** *Gustave Guillaume, psihomecanica limbajului, sistem verbal, limbi romanice, limba română.*

**Mots-clés:** *Gustave Guillaume, psychomécanique du langage, système verbal, langues romanes, langue roumaine.*

*Aix-Marseille Université  
Aix-en-Provence, 29, avenue Robert-Schuman  
France  
romana\_bardy@yahoo.fr*